



# Fiche de données de sécurité

## 14-02 Partie "B" Durcisseur

### SECTION 1: IDENTIFICATION

<b>Identificateur du produit</b>	14-02 Partie "B" Durcisseur
<b>Autres moyens d'identification</b>	sans objet
<b>Autres identifications</b>	sans objet
<b>Famille du produit</b>	Epoxy
<b>Usage recommandé</b>	Résine à laminier epoxide.
<b>Restrictions d'utilisation</b>	Ne pas utiliser seul.
<b>Identificateur du fabricant/fournisseur</b>	Produits Chimiques Citadel, 3391, route 157, Notre-Dame du Mont-Carmel, Québec, G0X-3J0, Canada
<b>Numéro de téléphone d'urgence</b>	Bougie Pierre, 819 531-6231 CANUTEC Numéro 24 Heures, 613-996-6666, EN CAS D'URGENCES DE MARCHANDISES DANGEREUSES.
<b>Numéro de la FDS</b>	0058

### SECTION 2: IDENTIFICATION DES DANGERS

Classifié selon le Règlement sur les produits dangereux du Canada (SIMDUT 2015).

#### Classification

Toxicité aiguë (cutanée) - catégorie 3; Corrosion cutanée - catégorie 1; Lésions oculaires graves - catégorie 1; Sensibilisation respiratoire - catégorie 1

#### Éléments d'étiquetage



Toxique par contact cutané.

Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

Peut provoquer une allergie cutanée.

Provoque des lésions graves des voies respiratoires.

#### Autres dangers

Inconnu.

### SECTION 3: COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

Mélange :

Nom chimique	Numéro de CAS	%	Autres identificateurs	Autres noms
--------------	---------------	---	------------------------	-------------

Date de préparation du produit : le 23 février, 2018

Date de la plus récente version révisée : le 06 décembre, 2017

Page 01 de 07

Fatty acids, C18-unsatd., dimers, polymers with tall-oil fatty acids and triethylenetetramine	68082-29-1	60-100		
Triethylenetetramine	112-24-3	30-60		

## SECTION 4: PREMIERS SOINS

### Mesures de premiers soins

#### Inhalation

Enlever la source d'exposition ou déplacer à l'air frais. Si la victime éprouve des symptômes respiratoires (p. ex. toux, dyspnée, sifflement), appeler un Centre antipoison ou un médecin.

#### Contact avec la peau

Enlever immédiatement les vêtements contaminés, les chaussures et les articles de cuir (p. ex. bracelets de montre, ceintures) contaminés. Laver en profondeur les vêtements, les chaussures et les articles de cuir avant de les réutiliser ou les éliminer de façon sécuritaire. Rincer immédiatement, doucement et en profondeur à l'eau tiède avec un savon doux pendant 15 à 20 minutes.

#### Contact avec les yeux

Rincer immédiatement les yeux contaminés à l'eau tiède, en douceur, pendant au moins 30 minutes, tout en maintenant les paupières ouvertes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Si l'irritation des yeux persiste, demander un avis médical ou consulter un médecin.

#### Ingestion

Ne jamais rien administrer par la bouche à la personne qui est en train de perdre conscience, est inconsciente ou a des convulsions. Ne pas faire vomir. Appeler immédiatement un Centre antipoison ou un médecin. Rincer la bouche avec de l'eau.

#### Commentaires sur les premiers soins

Certaines des mesures de premiers soins recommandées exigent une formation avancée en secourisme.

### Symptômes et effets les plus importants, qu'ils soient aigus ou retardés

En cas d'inhalation : à fortes concentrations si la respiration est difficile, (personnel qualifié devrait) donner de l'oxygène. Un œdème pulmonaire retardé peut se produire ( possibilité de 48 heures).

### Prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial

#### Organes cibles

Yeux, peau, poumons.

#### Instructions particulières

Les symptômes d'œdème pulmonaire peuvent apparaître jusqu'à 48 heures après l'exposition.

#### Problèmes de santé aggravés par une exposition au produit

Allergies cutanées. Le contact avec la peau risque d'aggraver une maladie cutanée existante. Troubles des yeux. Le contact avec les yeux risque d'aggraver une maladie oculaire existante.

## SECTION 5: MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

### Agents extincteurs

#### Agents extincteurs appropriés

Dioxyde de carbone, poudre chimique sèche, mousse extinctrice appropriée, eau pulvérisée ou brouillard d'eau.

#### Agents extincteurs inappropriés

Eau abondante en jet.

### Dangers spécifiques du produit

Le chauffage augmente le dégagement de vapeurs toxiques. Exposed to extreme heat, the closed container may burst due to accumulated pressure.

Ammoniac corrosif et inflammable; monoxyde de carbone très toxique et dioxyde de carbone.

Date de préparation du produit : le 22 février, 2018

Date de la plus récente version révisée : le 06 décembre, 2017

Page 02 de 07

## Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour les pompiers

Prendre d'extrêmes précautions. Combattre l'incendie à partir d'une distance sécuritaire ou d'un endroit protégé.

Approcher l'incendie en amont afin d'éviter les vapeurs ou les gaz dangereux.

En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire autonome.

## SECTION 6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

### Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence

Utiliser l'équipement de protection individuel recommandé à la Section 8 de la présente fiche de données de sécurité.

### Précautions relatives à l'environnement

Empêcher la pénétration dans les égouts, le sol, ou les cours d'eau.

### Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Colmater ou réduire la fuite s'il est sécuritaire de le faire. Contenir et absorber le déversement avec un absorbant qui ne réagit pas avec le produit déversé. Placer l'absorbant utilisé dans des récipients appropriés scellés et étiquetés en vue de leur élimination.

## SECTION 7: MANUTENTION ET STOCKAGE

### Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

Éviter de respirer ce produit. Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements.

### Conditions de sûreté en matière de stockage

Stocker dans une zone ayant les caractéristiques suivantes : bien ventilé. Stocker dans le récipient d'expédition original étiqueté.

## SECTION 8: CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

### Paramètres de contrôle

Nom chimique	ACGIH TLV®		OSHA PEL		AIHA WEEL	
	TWA	STEL	TWA	Ceiling	8-hr TWA	TWA
Triéthylentetramine					1 ppm	

### Contrôles d'ingénierie appropriés

La ventilation générale est habituellement adéquate.

### Mesures de protection individuelle

#### Protection des yeux et du visage

Porter des lunettes de protection contre les produits chimiques et écran facial si le contact est possible.

#### Protection de la peau

Porter des vêtements de protection contre les produits chimiques (p. ex. gants, tabliers, bottes). Porter un vêtement de protection contre les produits chimiques et un appareil de protection respiratoire.

#### Protection des voies respiratoires

Porter un appareil de protection respiratoire autonome (APRA) approuvé NIOSH ou un appareil de protection respiratoire à approvisionnement d'air.

## SECTION 9: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

### Propriétés physiques et chimiques de base

**Apparence** Fine ambre claire.

**Odeur** S'apparentant à de l'ammoniac

**Seuil olfactif** Pas disponible

**pH** 10

**Point de fusion/Point de congélation** < 0 °C (32 °F) (Triéthylentetramine) (fusion); Pas disponible (congélation)

Date de préparation du produit : le 23 février, 2018

Date de la plus récente version révisée : le 06 décembre, 2017

Page 03 de 07

<b>Point initial d'ébullition et domaine d'ébullition</b>	361 °F (183 °C) (Triethylenetetramine)
<b>Point d'éclair</b>	118 °C (en vase clos) (Triethylenetetramine)
<b>Taux d'évaporation</b>	Pas disponible
<b>Inflammabilité (solides et gaz)</b>	Pas disponible
<b>Limites supérieures/inférieures d'Inflammabilité ou d'Explosibilité</b>	Pas disponible (supérieure); Pas disponible (inférieure)
<b>Tension de vapeur</b>	< 0,01 mm Hg à 68 °F (Triethylenetetramine); Ne forme pas de vapeur.
<b>Densité de vapeur</b>	5,04
<b>Densité relative (eau = 1)</b>	0,974 à 25 °C
<b>Solubilité</b>	Soluble. dans l'eau; Moyennement soluble dans cétones (p. ex. l'acétone).
<b>Coefficient de partage n-octanol/eau</b>	-1,4 (Triethylenetetramine)
<b>Température d'auto-inflammation</b>	561 °F (Triethylenetetramine)
<b>Température de décomposition</b>	Pas disponible
<b>Viscosité</b>	Pas disponible (cinématique); 30 mPa.s à 68 °F (dynamique)
<b>Autres informations</b>	
<b>État physique</b>	Liquide
<b>Tension superficielle</b>	Pas disponible
<b>Température critique</b>	Pas disponible

## SECTION 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

### Réactivité

Peroxyde organique. Peut être sujet à une violente réaction de décomposition. Peut causer une explosion s'il est chauffé. Oxydant.

### Stabilité chimique

Habituellement stable.

### Risque de réactions dangereuses

Aucun prévu dans les conditions normales de stockage et d'utilisation. Risque d'explosion avec:

Agents oxydants, Peroxydes

Réactions violentes possibles avec:

halogénures d'acide, anhydrides d'acide, aldéhydes, cétones, halogénures organiques, composés nitrés organiques

Mise en garde! Au contact des nitrites, des nitrates, de l'acide nitreux, libération possible des nitosamines!

### Conditions à éviter

Flammes nues, étincelles, décharge électrostatique, chaleur et autres sources d'ignition.

### Matériaux incompatibles

Aldéhydes (p. ex. acétaldéhyde), composés halogénés (p. ex. trichloroéthylène), acides organiques (p. ex. acide acétique), agents oxydants (p. ex. peroxydes), acides forts (p. ex. acide chlorhydrique), métaux (p. ex. aluminium).

### Produits de décomposition dangereux

Produits chimiques très toxiques; oxydes d'azote; monoxyde de carbone très toxique et dioxyde de carbone; ammoniac corrosif et inflammable.

## SECTION 11: DONNÉES TOXICOLOGIQUES

### Voies d'exposition probables

Contact oculaire; inhalation; contact avec la peau; ingestion.

### Toxicité aiguë

Date de préparation du produit : le 23 février, 2018

Date de la plus récente version révisée : le 06 décembre, 2017

Page 04 de 07

Nom chimique	CL50	DL50 (orale)	DL50 (cutanée)
Triethylenetetramine		4340 mg/kg (rat)	800 mg/kg (lapin)
Fatty acids, C18-unsatd., dimers, polymers with tall-oil fatty acids and triethylenetetramine		> 2000 mg/kg (rat)	> 2000 mg/kg (lapin)

#### **Corrosion/Irritation cutanée**

La vapeur irrite aussi la peau. Il existe des preuves limitées d'une irritation modérée à sévère.

#### **Lésions oculaires graves/Irritation oculaire**

Il existe des preuves limitées d'une irritation oculaire sévère. La vapeur irrite aussi les yeux.

#### **Toxicité pour certains organes cibles - Exposition unique**

##### **Inhalation**

Nocif selon les renseignements relatifs à des produits chimiques très semblables. (Triethylenetetramine)

##### **Absorption par la peau**

Nocif selon les renseignements relatifs à des produits chimiques très semblables. (Triethylenetetramine)

##### **Ingestion**

(Triethylenetetramine)

#### **Danger par aspiration**

Aucun renseignement trouvé.

#### **Toxicité pour certains organes cibles - Expositions répétées**

Aucun renseignement trouvé.

#### **Sensibilisation respiratoire ou cutanée**

(Triethylenetetramine) sensibilisant des voies respiratoires. L'expérience sur les humains montre une réaction cutanée allergique (sensibilisation de la peau) chez une proportion considérable de personnes exposées sur les lieux de travail. Le produit est corrosif pour la peau.

#### **Cancérogénicité**

(Triethylenetetramine) (Triéthylènetétramine) IARC Aucun ingrédient de ce produit présent à des concentrations plus grandes ou

égal à 0,1% est identifié comme probable, possible ou confirmé carcinogène humain par le CIRC.

OSHA Aucun ingrédient de ce produit présent à des niveaux supérieurs ou égal à 0,1% est identifié comme cancérigène ou potentiel cancérogène par OSHA.

NTP Aucun ingrédient de ce produit présent à des niveaux supérieurs ou égal à 0,1% est identifié comme cancérogène connu ou anticipé par NTP.

ACGIH Aucun ingrédient de ce produit présent à des niveaux supérieurs ou égal à 0,1% est identifié comme cancérigène ou potentiel cancérogène par ACGIH.

#### **Toxicité pour la reproduction**

##### **Développement de la progéniture**

Aucun renseignement n'a été trouvé.

##### **Fonction sexuelle et la fertilité**

Aucun renseignement n'a été trouvé.

##### **Effets sur ou via l'allaitement**

Aucun renseignement n'a été trouvé.

#### **Mutagénicité sur les cellules germinales**

Les études limitées qui sont disponibles ne permettent pas de tirer de conclusions.

#### **Effets d'interaction**

Date de préparation du produit : le 23 février, 2018

Date de la plus récente version révisée : le 06 décembre, 2017

Page 05 de 07

Aucun renseignement n'a été trouvé.

## SECTION 12: DONNÉES ÉCOLOGIQUES

### Écotoxicité

#### Dangers aigus pour le milieu aquatique

Nom chimique	CL50 pour les poissons	CE50 pour les crustacés	CEr50 pour les plantes aquatiques	CEr50 pour les algues
Triethylenetetramine	570 mg/L		18 mg/L (Daphnia magna (puce d'eau); 72 heures)	

### Persistence et dégradation

Aucun renseignement n'a été trouvé.

### Potentiel de bioaccumulation

Ce produit et ses produits de dégradation ne sont pas reconnus comme éléments bioaccumulables.

### Mobilité dans le sol

Les études ne sont pas disponibles.

### Autres effets nocifs

Aucun renseignement disponible.

## SECTION 13: DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION

### Les méthodes d'élimination

Éliminer le contenu et le récipient conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et internationale. Les méthodes d'élimination recommandées s'appliquent au produit tel qu'il est vendu. (Les matières usées peuvent contenir d'autres contaminants dangereux). Ce produit et son récipient doivent être éliminés comme des déchets dangereux. NE PAS vider dans des égouts, sur le sol ou dans un cours d'eau.

## SECTION 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Réglementation	Numéro ONU	Désignation officielle de transport	Classe(s) de danger relative(s) au transport	Groupe d'emballage
TMD au Canada	1760	Liquide corrosif N.A.S. (Triethylenetetramine)	8	II

**Précautions spéciales** Sans objet

**Transport en vrac aux termes de l'annexe II de la Convention MARPOL 73/78 et du Recueil IBC**

Sans objet

## SECTION 15: INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATION

### Réglementation relative à la sécurité, à la santé et à l'environnement

#### Canada

##### Liste intérieure des substances (LIS)/liste extérieure des substances (LES)

Tous les ingrédients sont inscrits sur la LIS/LES.

#### États-Unis

##### Toxic Substances Control Act (TSCA) Section 8(b)

Tous les ingrédients figurent sur l'inventaire de la TSCA.

## SECTION 16: AUTRES INFORMATIONS

**FDS préparée par** Giroux Daniel

Date de préparation du produit : le 23 février, 2018

Date de la plus récente version révisée : le 06 décembre, 2017

Page 06 de 07

**Numéro de téléphone** 1-877-478-0065

**Date de préparation** le 23 février, 2018

**Date de la plus récente version révisée** le 06 décembre, 2017

**Références** Base de données CHEMINFO. Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail (CCHST).  
Fiches de données de sécurité des différents fournisseurs.

**Avis** L'information contenue dans les présentes est considérée comme exacte, mais n'est pas garantie comme provenant de l'entreprise. Les destinataires sont avisés de confirmer à l'avance la nécessité que l'information soit actuelle, applicable et adapté à leur produit, s'il y a changement de leur part.

---

**Date de préparation** le 23 février, 2018

**Date de la plus récente version révisée :** le 06 décembre, 2017

Page 07 de 07